

R.E.N.V.A

**REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JANVIER 2020**

Président de séance : Michel BAINVEL

Membres autorisés au vote : Mme de BOUDEMANGE (Mairie d'Arradon), Mr BAINVEL (Maire de Baden – Président RENVA), Mr FAY (Maire de Brandivy), Mr LUTROT (Maire du Bono), Mr LORHO (Maire de Ploeren), Mr FOUCALUT (Maire de Séné – VP RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mme ROUDIER* (Présidente du CN Baden), Mr VIDOR (Président de La Mouette Sinagote), Mr LOBERT (Président CN Arradon)

Soit : 10 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Membres invités : Mme LE BRETON (DGA GMVA), Mr Sébastien FABLET (Directeur RENVA), Mr BRUDER (Président du GAZELEC Voile)

Président de séance : Michel BAINVEL

Membres autorisés au vote présents : Mme de BOUDEMANGE (Mairie d'Arradon), Mr BAINVEL (Maire de Baden – Président RENVA), Mr LUTROT (Maire du Bono), Mr LORHO (Maire de Ploeren), Mr FOUCALUT (Maire de Séné – VP RENVA), Mr GILLET (Mairie de Vannes), Mme ROUDIER* (Présidente du CN Baden), Mr VIDOR (Président de La Mouette Sinagote), Mr LOBERT (Président CN Arradon)

**Double voix (cf statuts)*

Soit : 9 Membres

Total des votants : 9 dont 1 avec une double voix

Membres avec pouvoirs : 0

Membres excusés : Mr FAY (Maire de Brandivy), Mme LE BRETON (DGA GMVA),

Membres invités : Mr Sébastien FABLET (Directeur RENVA), Mr BRUDER (Président du GAZELEC Voile)

R.E.N.V.A
REGIE DES EQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 JANVIER 2020

Objet de la délibération :

Délibération 2- APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRES

Monsieur le Président expose :

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L2121-29 du code des collectivités, l'ensemble des tarifs appliqués au sein de l'établissement public local RENVA est soumis à approbation et validation des membres du Conseil d'Administration.

A ce titre il vous est présenté en annexe les grilles tarifaires modifiées et applicables à partir de l'année 2020 au sein de la RENVA.

- Grille tarifaire Corbeau des Mers pour Groupes à vocation éducative
- Grille tarifaire Stand Up Géant (nouvelle activité)

Si vous êtes d'accord, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir déléguer à Monsieur le Directeur de la R.E.N.V.A., le pouvoir de modifier, sur l'avis conforme du Conseil d'Administration, l'ensemble des tarifs applicables à partir de l'année 2020

Le quorum constaté, le Conseil d'Administration délibère et,

- délègue à Monsieur le Directeur de la R.E.N.V.A, le pouvoir de modifier, sur l'avis conforme du Conseil d'Administration, l'ensemble des tarifs applicables à partir de l'année 2020.

Résultat des votes

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0


Le Président de la R.E.N.V.A

Mr Michel BAINVEL